



MONACO AIDE & PRESENCE

Association Humanitaire

Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain Albert II de Monaco

LE JEUDI 21 JANVIER 2010



La Principauté se mobilise en faveur d'Haïti

Suite au violent séisme qui a frappé Haïti mardi 12 janvier, la Principauté de Monaco a décidé de fédérer ses acteurs humanitaires (Gouvernement Princier, Croix-Rouge monégasque et une vingtaine d'ONG) pour soutenir un projet commun : **MONACO COLLECTIF HAÏTI**¹. Les fonds récoltés seront utilisés pour aider le pays à se reconstruire.

Haïti, un des pays les plus pauvres au monde, déjà très affaibli par le passage de 4 cyclones en 2008, vient de subir un tremblement de terre dévastateur de magnitude 7.0, le plus important dans la région depuis plus de 200 ans.

Les premiers chiffres annoncés évoquent 75.000 morts, 200.000 blessés et environ 1 million de personnes déplacées, voire plus dans les jours à venir. (Source : Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires - OCHA).

Pour faire face à cette catastrophe, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a souhaité fédérer l'ensemble des acteurs humanitaires de la Principauté et Son Gouvernement à travers la Direction de la Coopération Internationale, pour soutenir un projet commun : **MONACO COLLECTIF HAÏTI**.

Une réunion rassemblant l'ensemble des entités concernées a été organisée le vendredi 15 janvier au Ministère d'Etat afin de convenir des modalités de concrétisation de cette initiative commune.

Les structures présentes ont décidé d'agir pour le relèvement du pays. Les fonds récoltés seront utilisés, en lien avec les autorités locales, pour aider à la reconstruction d'une structure publique principalement dans le domaine de la Santé et/ou de l'Education ; dans le respect des normes environnementales, sismiques et anti-cycloniques afin d'établir un projet durable.

Rappelons qu'une trentaine de pays, à travers leurs organismes spécialisés dans l'urgence, participe déjà aux efforts d'assistance aux victimes et que la priorité, à présent, est de se focaliser sur la reconstruction.

¹ Sont déjà associés à cette initiative :

Act For Nature, ADSF, Aide au Père Pedro Opéka, Alliance Française, AMADE Monaco, AMADE Mondiale, Amitié Sans Frontières Internationales, AMREF, Artistes en Mouvements, Association Monaco Asie, CARITAS, Children & Future, Croix Rouge Monégasque, ECPACT Monaco, Fight Aids Monaco, Gouvernement Princier, Les Amis du Liban, Lions Club de Monaco, Mission Enfance, Monaco Aide et Présence, NAMASTE, Needs International, Ordre Souverain de Malte (Association Nationale monégasque), Peace and Sport, WFE, SEB.

T.S.V.P

Siège social : 20, rue Notre Dame de Lorète - 98000 Monaco-Ville

Tél. +377 93 50 84 05 - Fax +377 92 16 15 04 - info@monaco-map.org - www.monaco-map.org

Compte bancaire auprès de : HSBC Private Bank - Numéro de compte : 06202030000 Rib 42

Domiciliation BLIC BK SA Monaco - Code IBAN : MC 58134 88 0000106202030000 42

Pour toute personne qui souhaiterait être associée à ce projet, vous pouvez adresser vos dons à l'ONG de votre choix qui se chargera de les transférer au fonds spécial créé à cette occasion.

Les chèques bancaires sont à libeller à l'ordre de Monaco Collectif Haïti

Vous pouvez également faire un virement bancaire sur le compte spécial dont les coordonnées sont les suivantes :

Nom du Compte : **MONACO COLLECTIF HAITI**
Code banque : 17569
Code Guichet : 00001
Numéro de compte : 71037200006
Clé RIB : 51
Domiciliation : COMPAGNIE MONEGASQUE DE BANQUE
IBAN : MC58 1756 9000 0171 0372 0000 651
BIC : CMBMMCMXXX

Rappelons qu'en 2008, les ONG monégasques actives dans le domaine de l'humanitaire avaient initié le projet Monaco Collectif Humanitaire, géré par la Croix Rouge monégasque et coordonné par la Coopération monégasque pour opérer en Principauté des enfants dont les pathologies ne sont pas opérables dans leur pays d'origine.